

52 ENTERTAINMENT

Société par actions simplifiée au capital de 176.021.310 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

La « Société »

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 JUIN 2025

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Chers Associés,

Nous vous avons convoqués à l'effet notamment de vous demander d'approuver les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-26 du Code de commerce, la gestion du groupe consolidé nous conduit à vous exposer les points suivants :

I.1. Exposé des principaux faits marquants de l'exercice écoulé pour l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Il est précisé que par décisions collectives des associés en date du 09 septembre 2024, les sociétés 52 ENTERTAINMENT (RCS Lille Métropole – 823.375.894 – société radiée) et la Société (alors dénommée 52 INVEST) ont procédé à leur fusion, par voie d'apport de l'actif de la société 52 ENTERTAINMENT (société radiée) à la Société et par la prise en charge du passif de la société absorbée par la Société. Pour les besoins de réalisation de cette fusion, les associés avaient préalablement autorisé, le 12 août 2024, la réduction du capital de la Société non motivée par des pertes à hauteur d'une somme de cent cinquante-et-un millions huit cent quarante-quatre mille cinq cent vingt-six euros (151.844.526 €) par voie de diminution de la valeur nominale des actions qui a été ramenée de dix euros (10 €) à un euro (1 €).

Cette opération de fusion a un caractère purement interne et s'inscrit dans le cadre des mesures de rationalisation et de simplification des structures du groupe dont ces 2 sociétés font partie.

Aux termes des mêmes décisions de la collectivité des associés en date du 09 septembre 2024, la Société a été renommée 52 ENTERTAINMENT.

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a identifié une erreur dans le traitement comptable des plans d'actions gratuites dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Cette erreur concerne la durée d'étalement de la charge relative aux plans d'actions gratuites, qui avait été incorrectement déterminée, entraînant une répartition inappropriée de la charge sur les périodes concernées. Conformément à IAS 8 Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs, cette erreur a été corrigée de manière rétrospective. Les états financiers consolidés comparatifs de l'exercice 2023 ont été retraités en conséquence. L'impact de cette correction

conduit à une diminution des charges de personnel au titre de l'exercice 2023, ainsi qu'à une modification des capitaux propres à la date d'ouverture et de clôture de l'exercice.

Périmètre de consolidation des comptes consolidés 2024 est le suivant :

52 PARIS	Société détenue à 100 %
LOOP GAMES	Société détenue à 100 %
CASUALINO	Société détenue à 100 %
GOTO GAMES	Société détenue à 100%
LES EDITIONS DE LA PRESSE SPECIALISEE	Société détenue à 100%
➤ MASTER POINT PRESS Inc (Canada)	100% détenue par LES EDITIONS DE LA PRESSE SPECIALISEE
GAME PUBLISHING	Société détenue à 100%
➤ GOTO PUBLISHING COMPANY L td (Vietnam)	100% détenue par GAME PUBLISHING
VIRTUAL REGATTA	Société détenue à 100%
GOTO GAMES ASIA L td (Hong Kong)	Société détenue à 100%
BBA COMPANY Inc. (Etats-Unis d'Amérique)	Société détenue à 100%
➤ GREAT GAME PRODUCT LLC (Etats-Unis d'Amérique)	100% détenue par BBA COMPANY Inc
➤ BRIDGE BASE ON LINE LLC (Etats-Unis d'Amérique)	100% détenue par BBA COMPANY Inc
➤ CANASTA JUNCTION LLC (Etats-Unis d'Amérique)	100% détenue par BBA COMPANY Inc
➤ CANASTA LEAGUE OF AMERICA LLC (Etats-Unis d'Amérique)	100% détenue par BBA COMPANY Inc
52 ENTERTAINMENT BARCELONA (Espagne)	Société détenue à 100%
➤ BLACKOUT Lab (Espagne)	100% détenue par 52 ENTERTAINMENT BARCELONA

La méthode d'intégration retenue est la méthode de l'intégration globale pour toutes les filiales du groupe. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes.

Ainsi, sur l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'une durée de 12 mois, les comptes consolidés se caractérisent par un chiffre d'affaires net d'un montant de 94 806 166 €.

Notre résultat opérationnel courant est bénéficiaire de 26 838 725 €.

En raison notamment d'un résultat opérationnel non courants négatif à hauteur de 3 815 829 € et d'une dépréciation d'écart d'acquisitions à hauteur de 2 544 322€, notre résultat opérationnel s'élève à 15 980 145 €.

Notre résultat financier est déficitaire à hauteur de 20 478 573 €.

Après constatation d'une charge d'impôt sur les bénéfices s'élevant à la somme de 4 783 689 €, le résultat net des sociétés consolidées ressort déficitaire à hauteur de 2 166 847 €. Le résultat net consolidé s'établit également à 2 166 847 € de déficit.

I.2. En matière de recherche et de développement :

Les sociétés du groupe ont poursuivi, au cours de l'exercice écoulé, leurs investissements en matière de développement technologique pour leurs plateformes en ligne respectives. Le montant des dépenses en la matière s'élève à 4 472 451 € sur l'exercice clos le 31 décembre 2024.

I.3. En matière d'investissement :

Au cours de l'exercice écoulé, la Société tête de groupe a acquis les sociétés suivantes :

- Le 20 août 2024, 100% des titres de la société Kieran Investment (renommée ensuite 52 Entertainment Barcelona), société de droit espagnol.

En date du 10 Septembre 2024, la société 52 Entertainment Barcelona a fait l'acquisition de Blackout Lab.

I.4. Risques et incertitudes :

En dehors de l'environnement économique instable, le groupe n'a pas connaissance de risques ou d'incertitudes concernant son avenir.

I.5. Sur l'activité des sociétés du groupe :

Globalement, l'année 2024 est une année très importante pour le groupe. L'acquisition de la société Blackout Labs marque un pas décisif concernant la diversification du groupe et limite notre dépendance à nos jeux de Bridge historique.

Elle marque aussi une croissance significative de notre chiffre d'affaires globale et nous permet de passer une étape clé en vue de notre développement futur.

Dans ce contexte, nos piliers du groupe que sont FunBridge et Bridge Base Online (BBO) affichent une performance solide malgré une baisse de notre activité des Clubs Virtuels sur BBO qui est compensée par un nouveau produit : le concept de « clubhouse » et des augmentations de prix bien accueillies par nos communautés.

Dans la foulée, les Editions de la presse spécialisée (Le Bridgeur) a conforté son activité avec les bonnes ventes d'un best-seller 2024 : le SEIF en partenariat avec la fédération Française de Bridge.

Concernant l'autre division du groupe qui gère notre portfolio de jeux « Casual », l'activité de Game publishing a été stable sur 2024 malgré l'arrivée de concurrents agressifs.

En revanche, Loop Game a connu une légère baisse (-6%) principalement due aux conditions de marché qui se sont dégradées.

D'autre part, les résultats de notre entité Casualino ont été positives avec une croissance de 8% tirée par l'ensemble du portefeuille de jeux.

Enfin, l'activité de notre jeu de voile « Virtual Regatta » a fait évidemment une très belle année grâce au Vendée Globale – qui a réuni pratiquement 1 million de joueurs et qui a eu de nombreuses retombées médiatiques.

Pour finir, Blackout Labs – dernière acquisition du groupe – est très légèrement en dessous du Business Plan défini étant précisé que nous sommes surtout dans la période d'intégration de cette société au groupe.

I.6. Activité sur les premiers mois de l'exercice en cours et perspectives des sociétés du groupe

Concernant l'activité de ce début d'année, nous sommes pour le moment en dessous de nos prévisions. Plusieurs explications à cela : le contexte économique globale et particulièrement la consommation et le marché publicitaire aux USA, la parité euro-dollar mais aussi l'intégration plus longue que prévue de nos dernières acquisitions.

I.7. Evolution prévisible des sociétés du groupe

Le groupe continue notamment à se structurer et se professionnaliser avec la mise en place d'outils importants (suivi de facture, gestion de notes de frais, gestion RH, outils de prédiction et d'aide à la décision).

Il est aussi important de noter que le groupe a de plus en plus recours à des outils d'IA ce qui est bénéfique.

L'accent a été mis sur notre développement de nouveaux produits et plusieurs nouvelles productions de jeux sont en cours – un nouveau jeu Mahjong est d'ailleurs en période de test.

I.8. Evénements importants survenus depuis la clôture

Nous vous précisons qu'aucun événement significatif n'est intervenu entre la date de clôture de cet exercice et la date à laquelle ce rapport a été établi.

Telles sont les informations que nous souhaitons porter à votre connaissance.

* * *
* *
*

Nous nous tenons à votre disposition à l'effet de vous fournir toutes précisions ou explications que vous jugeriez nécessaires et vous invitons à approuver le texte des décisions que nous vous proposons.

P/O LE PRESIDENT
Monsieur Olivier COMTE

52 ENTERTAINMENT

Société par actions simplifiée au capital de 176 711 810 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 07 AOUT 2025

- PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT -

Exercice clos le 31 décembre 2024

Il est proposé à l'assemblée générale des associés d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 5.542.746 euros, au poste « Report à nouveau ».

CERTIFIE CONFORME par voie électronique par le biais du service Yousign® lequel répond aux exigences posées par les articles 1366 et suivants du Code civil.

Le Président, Monsieur Olivier COMTE

52 ENTERTAINMENT

Société par actions simplifiée au capital de 176 711 810 euros

Siège social : 28, rue Parmentier – Sharewood Bâtiment B

59650 VILLENEUVE D'ASCQ

910.166.040 RCS Lille Métropole

ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES DU 07 AOUT 2025

- RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT ADOPTEE -

Exercice clos le 31 décembre 2024

L'assemblée générale des associés, sur la proposition du Président, décide d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice, soit la somme de 5.542.746 euros, au poste « Report à nouveau ».

CERTIFIE CONFORME par voie électronique par le biais du service Yousign® lequel répond aux exigences posées par les articles 1366 et suivants du Code civil.

Le Président, Monsieur Olivier COMTE



Etat de la situation financière consolidée

Bilan en Euros	Notes	2024.12	2023.12
Ecarts d'acquisition	6.1.1	199 869 568	142 227 615
Immobilisations incorporelles	6.1.2	37 326 105	28 845 828
Immobilisations corporelles	6.2	1 328 711	1 689 573
Droits d'utilisation	6.3	2 445 269	521 488
Immobilisations financières	6.4	403 644	269 775
Participations dans les entreprises associées			
Impôts différés - actif	6.5	479 875	836 869
Autres actifs non courants		2 147 492	21 711
Actif non courant		244 000 664	174 412 860
Stocks et en-cours	6.6	149 284	191 758
Créances d'exploitation	6.7	12 335 141	6 413 525
Instruments financiers actif		58 919	1 235 000
Autres actifs courants	6.8	2 794 457	7 896 200
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.9	3 694 232	3 474 656
Actif courant		19 032 033	19 211 140
Actifs non courants détenus en vue de la vente & act abandonnés			
Total ACTIF		263 032 697	193 623 999
Bilan en Euros		2024.12	2023.12
Capital	6.10	176 021 310	166 817 230
Primes liées au capital		1 220 846	8 794 408
Réserves		-159 422 090	-161 602 769
Résultat net Part du groupe		-2 166 850	-2 663 131
Auto-contrôle			
Capitaux propres part du groupe		15 653 217	11 345 738
Intérêts ne conférant pas le contrôle			2 109 616
Total des capitaux propres		15 653 217	13 455 354
Engagements retraite et assimilés	6.11	378 126	401 462
Impôts différés - passif	6.5	8 204 751	5 738 735
Endettement non courant	6.12	171 676 309	123 374 701
Dettes de location non courantes	6.13	1 999 316	330 862
Autres passifs non courants	6.14	16 033 600	2 876
Passif non courant		198 292 102	129 848 637
Provisions courantes	6.11	170 420	173 020
Endettement courant	6.12	6 299 286	130 680
Dettes de location courantes	6.13	659 349	202 382
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6.14	9 010 236	4 233 060
Instruments financiers passif	6.14	1 577 966	
Autres passifs courants	6.14	31 370 121	45 580 867
Passif courant		49 087 378	50 320 009
Passifs non courants détenus en vue de la vente & act abandon.			
Total PASSIF		263 032 697	193 623 999



Tableau consolidé des flux de trésorerie

TFT en Euros	2024.12	2023.12
Résultat net total des entités consolidées	-2 166 850	-2 433 059
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Dotations nettes aux amortis. dépr. et provisions	11 713 889	10 162 898
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés	1 678 498	1 547 270
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	2 754 047	461 114
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	900 601	-328 608
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	2 451 743	
CAF après coût de l'endettement financier	17 331 927	9 409 615
Coût de l'endettement financier	16 597 931	16 594 961
Charge d'impôt de la période y compris impôts différés	4 767 638	6 625 206
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	38 697 496	32 629 782
Variation du BFR	-23 472 857	18 167 743
Flux trésor. actifs non courants à céder et act. abandonnées		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	15 224 639	50 797 525
Acquisitions d'immobilisations	-5 550 426	-4 305 628
Cessions d'immobilisations	68 515	68 272
Incidence des variations de périmètre (1)	-44 356 427	-64 017 553
Opérations internes Haut de Bilan	-1	-1
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	-49 838 339	-68 254 909
Variation nette des emprunts	28 836 715	12 546 946
Dont remboursements des droits d'utilisation (IFRS16)	-692 437	-195 313
Dividendes versés des filiales	-59 185	0
Dividendes reçus/versés de la société mère	0	0
Augmentations / réductions de capital	3 000	
Cessions (acq.) nettes d'actions propres		26
Variation nette des concours bancaires	182	-2 493
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT (III)	28 780 712	12 544 479
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)	54 186	-102 155
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	-5 778 803	-5 015 060
Trésorerie : ouverture	3 451 583	8 466 638
Trésorerie : clôture	-2 327 219	3 451 583

(1) Incidence des variations de périmètre :

- Dont Prix décaissé pour l'acquisition de Blackout
- Trésorerie acquise de Blackout
- Différence complément de prix Casualino



NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

2. Informations relatives à l'entreprise

2.1 Identification du groupe

La société mère du Groupe 52 Entertainment est la société par actions simplifiée 52 Entertainment, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lille Métropole sous le numéro 910 166 040 (« la Société »), ayant son siège social au 28 rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq.

Au 31 décembre 2024, le capital social de la Société s'élève à 176 021 310 €.

La Société et l'ensemble des filiales ainsi acquises constituent le « Groupe 52 Entertainment », ou simplement « le Groupe ».

Jusqu'au 31 décembre 2023, la consolidation était faite au niveau de l'ancienne société mère à savoir 52 Invest.

52 Entertainment a été absorbée par 52 Invest avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2024.

A la suite de la fusion, 52 Invest a été renommée 52 Entertainment.

2.2 Description de l'activité et périmètre de consolidation

Le groupe est spécialisé dans la production, la diffusion et l'organisation de jeux et de compétitions de bridge en ligne sous les marques FUNBRIDGE et BRIDGE BASE ON LINE, de jeux casual sous les marques de Casualino, Exoty (Game Publishing), de Loop, Virtual Regatta et Blackout.



2.3 Périmètre de consolidation

Le périmètre de la consolidation est le suivant :

Société	Adresse	2024.12			2023.12		
		Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle	Pourcentage d'intérêt
52 BARCELONA	08007 Barcelone, Espagne	IG	100,00%	100,00%			
52 Entertainment	59650 Villeneuve d'Ascq, France	NI	0,00%	0,00%	IG	96,52%	96,52%
52 Entertainment (Ex 52 Invest)	59650 Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
52 PARIS	59650 Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
BBA - Bridge Base A	89117 Las Vegas, Nevada, USA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
BBO - Bridge Base Online	89117 Las Vegas, Nevada, USA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
BLACKOUT	08007 Barcelone, Espagne	IG	100,00%	100,00%			
Canasta Junction LLC	89117 Las Vegas, Nevada, USA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Canasta League Of America LLC	89117 Las Vegas, Nevada, USA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Casualino	Varna, Bulgaria	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
Game Publishing	59650 Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Game Publishing Company Ltd (Vietnam)	466/4 Lê Quang Định, phường 5, Bình Thạnh, Hồ Chí Minh, Vietnam	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Goto Games	59650 Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Goto Games Asia	Wanchai, Hong Kong	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Goto Information Technology	Room 802, 8th floor, Building 2, No.19, North Third Ring East Road, Chaoyang district,	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Great Game Product LLC	89117 Las Vegas, Nevada, USA	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
LOOP GAMES	75008 Paris, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%
Le Bridgeur	59650 Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Master Point Press Inc	M4S 1A6 Toronto, Canada	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Virtual Regatta	59650 Villeneuve d'Ascq, France	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	96,52%
Zariba	Varna, Bulgaria	IG	100,00%	100,00%	IG	100,00%	100,00%

IG : méthode de l'intégration globale

CERTIFIE CONFORME



COGEFIS AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

52 Entertainment
(Anciennement 52 Invest)
Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

COGEFIS AUDIT
3, rue Jeanne Maillotte
59000 Lille
S.A.S. au capital de € 132 000
489 122 929 R.C.S. Douai

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale des Hauts-de-France

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

52 Entertainment (Anciennement 52 Invest) Exercice clos le 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Associés de la société 52 Entertainment,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique et par décision collective des associés, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société 52 Entertainment relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 5.3 de l'annexe des comptes consolidés relative à la correction d'erreur sur les comptes consolidés 2023.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Votre groupe procède à chaque clôture à un test de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des écarts d'acquisition selon les modalités décrites dans la note 4 « Principales méthodes comptables du groupe » de l'annexe des comptes consolidés.

Sur la base des éléments disponibles à ce jour, nous avons examiné les modalités de détermination des dépréciations et des provisions et apprécié les données ainsi que les hypothèses utilisées pour réaliser ces évaluations.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons examiné la pertinence des estimations retenues et des principes comptables suivis par votre groupe, et vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que les informations fournis dans la note de l'annexe des comptes consolidés et leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Lille, le 1^{er} août 2025

Les Commissaires aux Comptes

COGEFIS AUDIT

ERNST & YOUNG Audit

1/8/2025

DocuSigned by:
 Julien LE GUEN
057EF10549284C3...
Julien Le Guen

1/8/2025

Signed by:
 Sandra Szajkowski
3E2DF8B81BD946B...
Sandra Szajkowski

1/8/2025

DocuSigned by:
 Romain Lancelle
6A151F486EBE40D...
Romain Lancelle